



VILLE-ÉVRARD
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ



POSTE PSYCHOMOTRICIEN/NE EN HÔPITAL DE JOUR/CENTRE D'ACCUEIL THERAPEUTIQUE A TEMPS PARTIEL PSYCHIATRIE ADULTE

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ DE
VILLE-EVRARD

202 Avenue Jean Jaurès
93330 NEUILLY SUR MARNE
Standard téléphonique : 01 43 09 30 30



Hôpital de Jour/CATTP « Le Vercors »
Psychiatrie Adulte
6 allée du Vercors, 93120 La Courneuve
Tél : 01 48 36 13 17
Code grille : 1000

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'établissement dessert 34 communes du département de la Seine-Saint-Denis. Son offre de soins est organisée selon un découpage territorial par secteur. Sur chaque secteur existe au moins une structure de consultations (centre médico-psychologique) et une structure alternative à l'hospitalisation temps complet qui peut-être un centre d'accueil thérapeutique à temps partiel et/ou un hôpital de jour. Pour la prise en charge des urgences, les patients sont orientés vers des centres d'accueil et de crise ou bien les services d'urgence des hôpitaux généraux. Pour les hospitalisations temps complet, l'établissement dispose de 4 sites. Enfin quelques secteurs proposent sur leurs territoires d'autres modes de prises en charge comme des appartements thérapeutiques, un centre de cure ambulatoire, des hospitalisations à domicile. L'établissement gère également une maison d'accueil spécialisée (M.A.S.) « le Mas de L'Isle », structure médico-sociale pour adultes handicapés et deux écoles : un institut de formation en soins infirmiers (IFSI) et une école de cadres de santé (IFCS).

Le secteur : 93G04

La Courneuve, Dugny, Stains

LES CONTACTS :

- Coordonnatrice générale des soins
– Madame Nadine CHASTAGNOL
n.chastagnol@epsve.fr
- Directrice des soins
– Madame Marie-Paule BOISSEL
mp.boissel@epsve.fr
- Secrétariat de la direction
– Madame POULAIN et Madame LANOUE NOVELLA
directionsoins@epsve.fr
01 43 09 32 33 / 33 54
- Direction des Ressources Humaines
– secrétariat
drh@epsve.fr
01 43 09 32 61 - 33 53

Une équipe pluriprofessionnelle (psychiatres, infirmiers, psychologues, ergothérapeutes, psychomotricien, éducatrice spécialisée, assistantes sociales, cadres de santé, secrétaires médicales) est à la disposition des Courneuviens, des Dugnysiens et Stanois, à partir de l'âge de 16 ans. Elle accueille dans le cadre du service public toutes demandes relatives à des troubles psychiatriques ou à des difficultés psychologiques. En fonction des besoins propres à chaque patient, sont mis en œuvre des soins diversifiés dans un but de prévention, de traitement adapté et de meilleure insertion familiale et sociale.

Des partenariats sont mis en place avec des médecins de ville, des services médico-sociaux, municipaux et des associations.

Responsable du pôle/secteur : Dr Fayçal MOUAFFAK

Assistante du chef de pôle : Marie-Christine MARCHET 01 49 71 71 22
mc.marchet@epsve.fr





IDENTIFICATION DU POSTE

Position dans la structure :

Autorité hiérarchique dans le pôle:

- Cadre supérieur de santé
- Cadre de santé de l'HDJ/CATTP

Au niveau institutionnel :

- Directeur de l'hôpital
- Coordinatrice Générale des soins
- Directrice des soins
- Cadre Supérieur de Santé du Pôle 93G04

Liaisons fonctionnelles :

Interne au pôle : chef de pôle, praticiens Hospitaliers responsables d'UF, assistantes, internes, cadre supérieure de santé, cadres de santé, équipe Paramédicale: Infirmiers, aides-soignants, ergothérapeutes. Assistantes Sociales, éducatrice spécialisée, secrétaires, psychologues, ASH.

Externe au pôle: DRH, DSSI, DAHL, service des spécialistes, formation Permanente, médecine du travail.

Externe à l'établissement :

Partenaires associatifs lors de mise en place d'activités extérieures proposées aux patients (équitation...). Services des sports de la Mairie de la Courneuve. Ecole formant à la profession de psychomotricien. Familles et proches des malades.

Horaires de travail :

38h/semaine repos le WE et jours fériés.

Horaires 09h00-17h00 (3 jours) 09h00-16h00 (2jours) = variations en lien avec organisation.

Description synthétique du poste :

Assurer la prise en charge sur prescription médicale des patients en psychomotricité, en s'appuyant sur le projet de soins de chacun.

Travailler en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire, en binôme lors de certaines activités proposées aux patients.

Une mobilité interne au pôle peut être demandée sur l'UHTP (Unité d'Hospitalisation Temps Plein sur la ville de Saint-Denis) pour un avis psychomotricien, dans la prise en charge de patients (bilan psychomoteur).

Dans l'ensemble de ses activités, le psychomotricien est soumis au respect des règles professionnelles et notamment du secret professionnel.

MISSIONS DU POSTE ET COMPETENCES REQUISES

Les missions attendues s'inscrivent dans le rôle propre du psychomotricien au regard du décret de compétence.

- **Sur prescription médicale**, le psychomotricien contribue aux soins en santé mentale en proposant **une thérapie à médiation corporelle**.
- Il effectue **un bilan psychomoteur** afin d'évaluer les difficultés et les compétences du patient dans les différents champs de la psychomotricité comme le schéma corporel, l'équilibre, le tonus, les repères spatio-temporaux, les praxies ou encore le rythme.
- Ce bilan permet d'établir ou non un **projet thérapeutique** (prise en charge individuelle ou en groupe, type de médiation, fréquence et durée des séances).
- Restauration, valorisation et développement des capacités corporelles en retrouvant une unité, un contenant. Utilisation de techniques de relaxation dynamique, d'éducation gestuelle, d'expression corporelle ou plastique.





Prévention des aggravations et des rechutes. Education pour la santé. Rééducation, réadaptation des fonctions psychomotrice et de thérapie psychocorporelle.

- **Garantir la qualité de l'accueil des patients**, (entretien d'accueil, d'information et d'orientation sur le règlement intérieur et personnalisation des soins au travers des activités proposées et du planning hebdomadaire).
- **Garantir le bien-être et la qualité du patient en hospitalisation de jour mais aussi en CATTP** (vérifier la mise en œuvre et le respect du contrat thérapeutique, évaluer et réajuster la prise en charge).
- **Participer aux réunions** cliniques et institutionnelles, recueillir et transmettre les informations aux partenaires.
- **Accueillir des stagiaires** et parfois maître de mémoire pour les étudiants en 3^{ème} année.
- **Participer aux projets de l'unité et du pôle**, aux réunions cliniques et institutionnelles, ainsi qu'au groupe de travail.
- **Participer aux groupes de travail sectoriel et intersectoriel de l'établissement.**

Qualifications :

Diplôme : DE de psychomotricien

Connaissances approfondies :

sémiologie psychiatrique, pathologies somatiques, psychologie, communication, éthique et déontologie.

Connaissances détaillées :

connaître les règlements et protocoles en vigueur dans le service, avoir des connaissances sur les pathologies prises en charge dans l'unité, connaître les différents courants de pensée et approches thérapeutiques liés à la santé mentale, communication, relations interpersonnelles.

Avoir une connaissance du réseau hospitalier et de la sectorisation.

Connaître les différents modes d'hospitalisation et les procédures de mise en place

Compétences requises :

Savoirs faire :

Dans son domaine de compétences : choisir et adapter les techniques psychomotrices employées en fonction des objectifs médicaux fixés, travailler en équipe, utiliser des techniques d'animation de groupe, **savoir** être créatif, planifier et organiser son travail, transmettre les informations synthétiques par écrit et par oral, être à l'écoute des patients, instaurer une relation de confiance et d'accompagnement, utiliser les logiciels informatiques installés dans l'unité.

Savoirs être :

Faire preuve de qualités humaines et relationnelle. Disponibilité, autonomie, empathie et écoute vis à vis du patient, de son entourage, dynamisme, faire preuve d'engagement corporel avec le patient en gardant un esprit ludique, capacité à s'adapter et à se positionner (écoute, distance), capacité à travailler en équipe, capacité à agir de façon pertinente dans son rôle, capacité d'adaptation, esprit de synthèse, capacité à prendre des responsabilités en adéquation avec l'organisation et les objectifs de l'unité, savoir faire preuve d'initiative et collaborer avec tous les partenaires du soin, respect des valeurs et règles professionnelles, contrôle de soi (savoir contrôler ses émotions), capacité d'adaptation, esprit d'équipe. Avoir une grande résistance psychologique et physique.

Particularités du poste :

La prise en charge en psychomotricité s'intègre dans un travail pluridisciplinaire et doit prendre en compte la vie institutionnelle. Le psychomotricien peut participer à des séjours thérapeutiques.





Risques liés aux activités :

Risques professionnels les plus fréquents :

Lombalgie, risques liés aux médiations corporelles : chute, entorse...

Accompagnement à la prise de poste : formation sur la clinique psychiatrique, approche culturelle des soins.

Mesures de préventions mise en place : formation adaptée à la manutention et à la sécurité du dos, prévention de certaines situations par des installations et des techniques adaptées.

EVOLUTIONS PROFESSIONNELLES

Cadre de Santé en unité de soins et d'activités paramédicales. Cadre Supérieur de Santé.

REFERENCES

Journal officiel : Décret n°76-782 du 15 février 1974 modifié portant création du diplôme d'Etat de psychomotricité. Arrêté du 7 avril 1998 modifié.

Répertoire des métiers :

Famille : Soins et activités paramédicales

Sous-famille : Rééducation

Code métier : 4861

